



PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Paris, le 1^{er} octobre 2018

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer le calendrier des textes dont le Gouvernement prévoit l'inscription à l'ordre du jour prioritaire jusqu'au mois de décembre 2018 inclus.

Conformément à la décision n° 2009-581 DC du Conseil constitutionnel du 25 juin 2009, ce calendrier revêt un caractère indicatif ; il ne saurait lier le Gouvernement dans l'exercice des prérogatives qui sont les siennes en application de l'article 48 de la Constitution.

Octobre 2018 :

- Lecture définitive du projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous ;
- Suite de l'examen du projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises ;
- Lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ;
- Nouvelle lecture de la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information ;
- Nouvelle lecture de la proposition de loi organique relative à la lutte contre la manipulation de l'information ;
- Sous réserve de leur dépôt, lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la lutte contre la fraude ;
- Projet de loi de finances pour 2019 ;
- Sous réserve de son dépôt, projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019.

Novembre 2018 :

- Suite de l'examen du projet de loi de finances pour 2019 ;
- Sous réserve de son dépôt, projet de loi de finances rectificative pour 2018 ;
- Éventuellement, lecture définitive de la proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information ;
- Éventuellement, lecture définitive de la proposition de loi organique relative à la lutte contre la manipulation de l'information ;
- Sous réserve de sa transmission, projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice ;

Monsieur Richard FERRAND
Président de l'Assemblée nationale
128 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions ;
- Sous réserve de leur dépôt, lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de finances rectificative pour 2018, ou nouvelle lecture ;
- Sous réserve de leur dépôt, lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019, ou nouvelle lecture ;
- Éventuellement, lecture définitive du projet de loi de finances rectificative pour 2018.

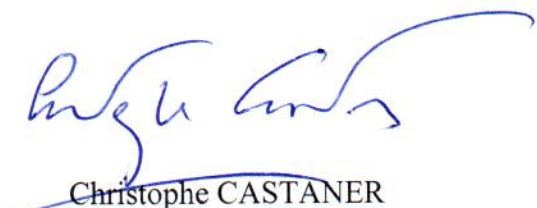
Décembre 2018 :

- Éventuellement, lecture définitive du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 ;
- Sous réserve de son dépôt et de sa transmission, projet de loi habilitant le Gouvernement à prendre par ordonnance les mesures de préparation du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne ;
- Proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la réforme de la Caisse des Français de l'étranger ;
- Proposition de loi, modifiée par le Sénat, visant à faciliter la sortie de l'indivision successorale et à relancer la politique du logement en outre-mer ;
- Sous réserve de leur dépôt, lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, ou nouvelle lecture ;
- Sous réserve de leur dépôt, lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions, ou nouvelle lecture ;
- Sous réserve de leur dépôt, lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de finances pour 2019, ou nouvelle lecture ;
- Éventuellement, lecture définitive du projet de loi de finances pour 2019 ;
- Sous réserve de son dépôt et de sa transmission, projet de loi portant suppression des surtranspositions des directives en droit français ;
- Éventuellement, lecture définitive du projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice ;
- Éventuellement, lecture définitive du projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions.

Enfin, divers projets de loi autorisant l'approbation d'accords et conventions internationales, ainsi que des débats et d'éventuelles propositions de loi pourront également être inscrits à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

 à nos,


Christophe CASTANER